

Strasbourg, le 25 février 2025

Plantation de deux micro-forêts urbaines au sein des quartiers prioritaires de Cronembourg et Neuhof-Meinau

Contacts Presse :

Ville et Eurométropole : Emilie Kieffer – emilie.kieffer@strasbourg.eu – 03.68.98.68.70

Action Logement : Paul Lambla – paul.lambla@actionlogement.fr – 06 09 99 01 76

strasbourg.eu/espace-presse



SOMMAIRE

1/ Genèse du projet de micro-forêts urbaines sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg

- 1. a** Le protocole de partenariat entre la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg, Action Logement et Terideal
- 1. b** Création et gestion des micro-forêts sur le territoire strasbourgeois
- 1. c** La méthodologie du botaniste et professeur Akira Miyawaki

2/ Pour des projets urbains au cœur du projet de transition climatique, sociale et démocratique de la collectivité

- 2. a** Le fonds « innovation » d'Action Logement Services sollicité par la Direction Régionale Grand Est fin 2022
- 2. b** Le *Deuxième Programme de renouvellement urbain (PRU)* de l'Eurométropole de Strasbourg
- 2. c** L'intérêt de protéger et de garantir le maintien des arbres dans les nouveaux projets de renouvellement urbain

3/ Les sites retenus pour l'implantation de deux micro-forêts urbaines en QPV : Cronembourg et Neuhof

- 3. a** Le PRU de Cronembourg : le site dit « EXES – rue du Rieth »
- 3. b** Le PRU Neuhof-Meinau : le site dit « Paul Dopff – centre sportif Musau » – secteur de la Ceinture verte

Contacts Presse :

Ville et Eurométropole : Emilie Kieffer – emilie.kieffer@strasbourg.eu – 03.68.98.68.70
Action Logement : Paul Lambla – paul.lambla@actionlogement.fr – 06 09 99 01 76
strasbourg.eu/espace-presse



INTRODUCTION

Dans le cadre de sa stratégie « Responsabilité Sociale des Entreprises » (RSE), **Action Logement soutient la plantation de micro-forêts dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) afin de contribuer à la transition écologique et à la résilience des territoires les plus fragiles.** Ces micro-forêts urbaines, ou refuges de biodiversité, sont inspirées des forêts du botaniste japonais Miyawaki dont l'objectif est de développer dans les milieux urbains des espaces de nature dense permettant de renforcer la biodiversité et de développer des îlots de fraîcheur.

Les QPV de Cronembourg et du Neuhof ont été choisis pour la plantation de deux micro-forêts. La signature du protocole de partenariat entre la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg, Action Logement Services Grand Est et son prestataire Terideal permettra la mise en œuvre de ce projet, contribuant à la fois au Plan Canopée de la Ville de Strasbourg (et notamment à son axe 4 sur la mobilisation et la contribution des acteurs privés), comme à la transformation écologique inscrite au *Deuxième Programme de renouvellement urbain* (PRU) de l'Eurométropole de Strasbourg.

Contacts Presse :

Ville et Eurométropole : Emilie Kieffer – emilie.kieffer@strasbourg.eu – 03.68.98.68.70
Action Logement : Paul Lambla – paul.lambla@actionlogement.fr – 06 09 99 01 76
strasbourg.eu/espace-presse



1/ Genèse du projet de micro-forêts urbaines sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg

1. a Le protocole de partenariat entre la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg, Action Logement et Terideal

Pour cadrer la mise à disposition des deux terrains de la Ville de Strasbourg, Action Logement a proposé un protocole de partenariat entre la Ville de Strasbourg en sa qualité de propriétaire des terrains, l'Eurométropole en sa qualité de porteur de projet du *Deuxième Programme de renouvellement urbain* et de pilote du *Contrat de ville « Quartiers 2030 »*, Action Logement Services Grand Est en sa qualité de financeur et leur prestataire, Terideal. La délibération relative au protocole de partenariat a été adoptée par le conseil municipal du 04 novembre 2024 et par le conseil métropolitain du 08 novembre 2024.

Ce protocole décrit les attendus et engagements de chaque partie sur une durée de quinze ans (mise à disposition du foncier, préparation, prise en charge et réalisation des plantations, entretien...) et rappelle les éléments de contexte relatifs à la démarche d'Action Logement, aux projets de renouvellement urbain et aux sites d'implantation.

La signature du protocole de partenariat permettra la mise en œuvre avec Action Logement et son prestataire de l'implantation des deux micro-forêts urbaines en QPV, dont la technique employée est la même que pour les refuges de biodiversité déployés dans le cadre du Plan Canopée.

1. b Création et gestion des micro-forêts sur le territoire strasbourgeois

Ce partenariat (période 2022-2026) a pour objet la « création de micro-forêts urbaines suivant la méthode Miyawaki dans des quartiers prioritaires de la politique de la ville concernés par le PNRU ou le *Deuxième Programme de renouvellement urbain* en région Grand Est ». Les prestations prises en charge par Action Logement Services dans la création des micro-forêts comprennent :

- les études de conception ;
- la préparation du sol et la plantation de la forêt dans une démarche écocitoyenne, organisée et animée ;
- le suivi et l'entretien pendant trois ans.

Le prestataire retenu par Action Logement Services est l'entreprise **Terideal**, qui aura la charge de la création de ces micro-forêts urbaines et qui s'engage à suivre leur croissance pendant trois ans afin d'assurer leur autonomie à compter de la plantation. Après ce délai, la Ville de Strasbourg aura à sa charge l'entretien des micro-forêts.

Contacts Presse :

Ville et Eurométropole : Emilie Kieffer – emilie.kieffer@strasbourg.eu – 03.68.98.68.70
Action Logement : Paul Lambla – paul.lambla@actionlogement.fr – 06 09 99 01 76
strasbourg.eu/espace-presse



L'entretien d'une micro-forêt est estimé par Terideal à un montant entre 1 500 € et 2 000 € par an.

1. c La méthodologie du botaniste et professeur Akira Miyawaki

Les micro-forêts, ou refuges de biodiversité, dont la méthodologie a été développée par Akira Miyawaki, botaniste et professeur japonais, visent à intégrer des îlots de forêts dans le tissu urbain et ainsi reconstituer un écosystème forestier en s'appuyant sur la compétitivité des espèces.

La méthode repose sur plusieurs principes socles :

- planter des espèces locales et des essences résistantes aux effets du changement climatique afin de s'inscrire dans le cadre d'une démarche résiliente. Favoriser ainsi la plantation d'essences variées « climaciques » ;
- planter dense (3 à 4 plants d'arbres/m²) afin de stimuler la croissance des futurs arbres grâce au phénomène de concurrence, l'espace se structurant par la suite par le biais du principe de sélection naturelle ;
- planter de jeunes arbres et arbustes en motte plus résilients.

2/ Pour des projets urbains au cœur du projet de transition climatique, sociale et démocratique de la collectivité

2. a Le fonds « innovation » d'Action Logement Services sollicité par la Direction Régionale Grand Est fin 2022

En tant que partenaire principal du *Deuxième Programme de renouvellement urbain*, Action Logement porte une attention particulière à l'amélioration du cadre de vie et à la qualité de vie des habitants. D'autant qu'Action Logement obtient, en contrepartie de ces financements, des réservations locatives au sein des opérations réalisées par les bailleurs sociaux et fléchées à destination des salariés du secteur privé.

L'innovation constitue l'un des axes clés de la stratégie de développement du groupe Action Logement, afin de mettre en œuvre des solutions en adéquation avec l'évolution des modes de vie, les spécificités territoriales et la transition écologique. Il s'agit de favoriser l'émergence d'idées au niveau local, de soutenir la mise en œuvre de projets et d'encourager leur répliquabilité. La Convention quinquennale 2023-2027 signée avec l'État prévoit 65 millions d'euros en faveur de l'innovation et de l'ingénierie territoriale. Le fonds d'innovation ALINOV s'inscrit dans cette trajectoire en soutenant les initiatives dans les territoires. En Grand Est en 2024, ALINOV a financé cinq projets pour un montant d'1,4M d'euros.

Contacts Presse :

Ville et Eurométropole : Emilie Kieffer – emilie.kieffer@strasbourg.eu – 03.68.98.68.70
Action Logement : Paul Lambla – paul.lambla@actionlogement.fr – 06 09 99 01 76
strasbourg.eu/espace-presse



Les deux micro-forêts de Cronembourg et Neuhoef s'inscrivent dans un projet plus vaste prévoyant la plantation de dix micro-forêts dans des quartiers prioritaires en région Grand Est, en collaboration avec les propriétaires fonciers, les bailleurs et les habitants, notamment les locataires, les écoliers et les associations locales.

2. b Le Deuxième Programme de renouvellement urbain (PRU) de l'Eurométropole de Strasbourg

Le *Deuxième Programme de renouvellement urbain* et les projets urbains qui en découlent sont au cœur du projet de transition climatique, sociale et démocratique du territoire porté par la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg.

Il est mis en œuvre pour améliorer le cadre de vie des habitantes et habitants de quartiers populaires et lutter contre les inégalités territoriales. Piloté par l'Eurométropole de Strasbourg, en lien étroit avec les communes concernées, l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), les bailleurs sociaux et les financeurs, dont Action Logement à hauteur de 72 %, il est élaboré en concertation avec la population, à travers des Projets de Renouvellement Urbain (PRU) menés sur six quartiers prioritaires de la Politique de la ville (QPV) : Neuhoef-Meinau, Elsau, HautePierre et Cronembourg à Strasbourg, Écrivains à Schiltigheim et Bischheim et Libermann à Illkirch-Graffenstaden.

Ces territoires, hérités de l'urbanisme de grands ensembles du XX^{ème} siècle, sont aujourd'hui caractérisés par des dysfonctionnements urbains, un cadre de vie et une image dégradés et la concentration des précarités sociales et économiques. Ils bénéficient néanmoins d'atouts forts que le *Programme de renouvellement urbain* vise à valoriser : une situation géographique favorable au cœur de l'agglomération, une bonne desserte du réseau de transports en commun et pour certains un capital paysager remarquable en proximité des grands espaces de nature et de la trame verte et bleue de l'agglomération.

Le Deuxième Programme de renouvellement urbain porte un investissement prévisionnel de 1,26 milliard € TTC, bénéficiant de 221,3 millions € de subventions (dont 165,2 millions € de subventions de l'ANRU) et 423,2 millions € de prêts (dont 82,6 millions € d'Action Logement).

2. c L'intérêt de protéger et de garantir le maintien des arbres dans les nouveaux projets de renouvellement urbain

Le territoire de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg est très arboré, témoignage de l'importance accordée aux arbres dans la politique publique d'aménagement du territoire depuis plus d'un siècle. Si l'arbre a longtemps été planté en ville pour ses caractéristiques esthétiques, les services écosystémiques des arbres en ville comme l'amélioration du cadre de vie, le maintien de la biodiversité, la régulation de certains

Contacts Presse :

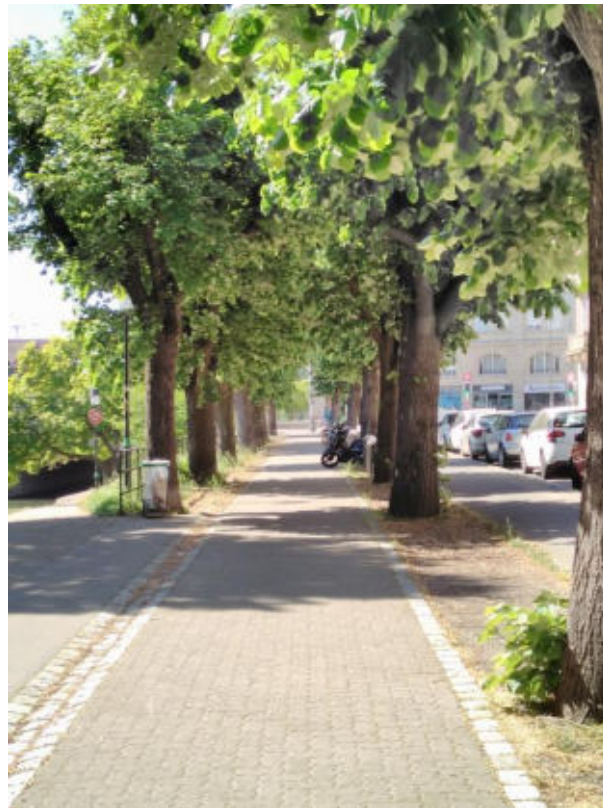
Ville et Eurométropole : Emilie Kieffer – emilie.kieffer@strasbourg.eu – 03.68.98.68.70
Action Logement : Paul Lambla – paul.lambla@actionlogement.fr – 06 09 99 01 76
strasbourg.eu/espace-presse



problèmes environnementaux, entre autres, ont été mis en évidence au cours des dernières années.

Dans ce cadre, la collectivité a adopté son « Plan Canopée » en août 2020 qui vise à étendre la strate arborée sur le territoire de Strasbourg, à renouveler plus activement le patrimoine déperissant et à faire évoluer les modes de gestion des arbres pour s'adapter aux nouvelles contraintes climatiques. L'objectif est **d'atteindre la plantation de 10 000 arbres supplémentaires d'ici 2030 et 30% de canopée à l'horizon 2050 sur le territoire**. L'enjeu : réduire le phénomène d'îlots de chaleur urbain, tout en favorisant la biodiversité. Les quatre premières saisons du Plan Canopée ont permis de planter un total de 4 256 arbres à Strasbourg.

Dans le cadre de l'axe 4 du « Plan Canopée », l'incitation au développement de la canopée du domaine privé, la collectivité mobilise les acteurs privés et institutionnels du territoire de Strasbourg et incitent tous les propriétaires à planter sur leurs terrains.



© Jérôme Dorkel pour Strasbourg Eurométropole

Contacts Presse :

Ville et Eurométropole : Emilie Kieffer – emilie.kieffer@strasbourg.eu – 03.68.98.68.70
Action Logement : Paul Lambla – paul.lambla@actionlogement.fr – 06 09 99 01 76
strasbourg.eu/espace-presse



3/ Les sites retenus pour l'implantation de deux micro-forêts urbaines en QPV : Cronembourg et Neuhoef

Les deux sites retenus sont des propriétés du domaine public de la Ville de Strasbourg en QPV ou à proximité directe (territoire vécu) de QPV qui permettront des plantations denses (soit 3 à 4 plans d'arbres par m²) qui s'étendront, après développement, sur 800 à 1 000 m² au total, entourés d'une « zone tampon » et clôturés afin d'éviter toute intrusion.

Ces deux sites sont actuellement sans usage dédié et offrent une opportunité de développer des îlots de fraîcheur en proximité immédiate d'espaces de vie sportifs dans les deux quartiers, de positionner des lieux en faveur du développement de la biodiversité (floristique comme faunistique) et d'expérimenter de nouvelles plantations selon la méthode « Miyawaki ». Les deux sites s'étendront, après développement, sur 800 à 1 000 m² au total, entourés d'une « zone tampon » et clôturés afin d'éviter toute intrusion.

3. a Le PRU de Cronembourg : le site dit « EXES – rue du Rieth »

Le projet de renouvellement urbain de Cronembourg a démarré en 2009 avec des interventions importantes sur le cœur de quartier et le secteur Hochfelden. Il se poursuit actuellement avec la transformation des secteurs Kepler, Hochfelden, Arago, Exes et Bergerie pour améliorer durablement la qualité et le confort de vie de sa population. Le projet est élaboré selon trois grands axes :

- poursuivre le désenclavement et l'aménagement d'espaces publics apaisés et plus résilients ;
- améliorer l'offre de services à la population ;
- rénover et diversifier l'habitat.

A ce titre, plusieurs actions notables sont prévues cette année dans les secteurs Exes et Haldembourg au titre du renouvellement urbain :

- la plantation d'une micro-forêt urbaine (qui se poursuit le 28 février) ;
- la création de terrains de basket (livraison fin mars) ;
- l'aménagement d'un nouveau site pour le marché et la création d'une piste d'athlétisme (livraison septembre) ;
- le réaménagement des chemins existants et la création de nouvelles liaisons piétonnes entre les rues du Rieth, Langevin et Lavoisier (travaux été 2025).

Par la suite sont également prévus :

- le réaménagement des espaces verts (travaux au premier semestre 2026) ;
- le réaménagement de la place de Haldembourg ;

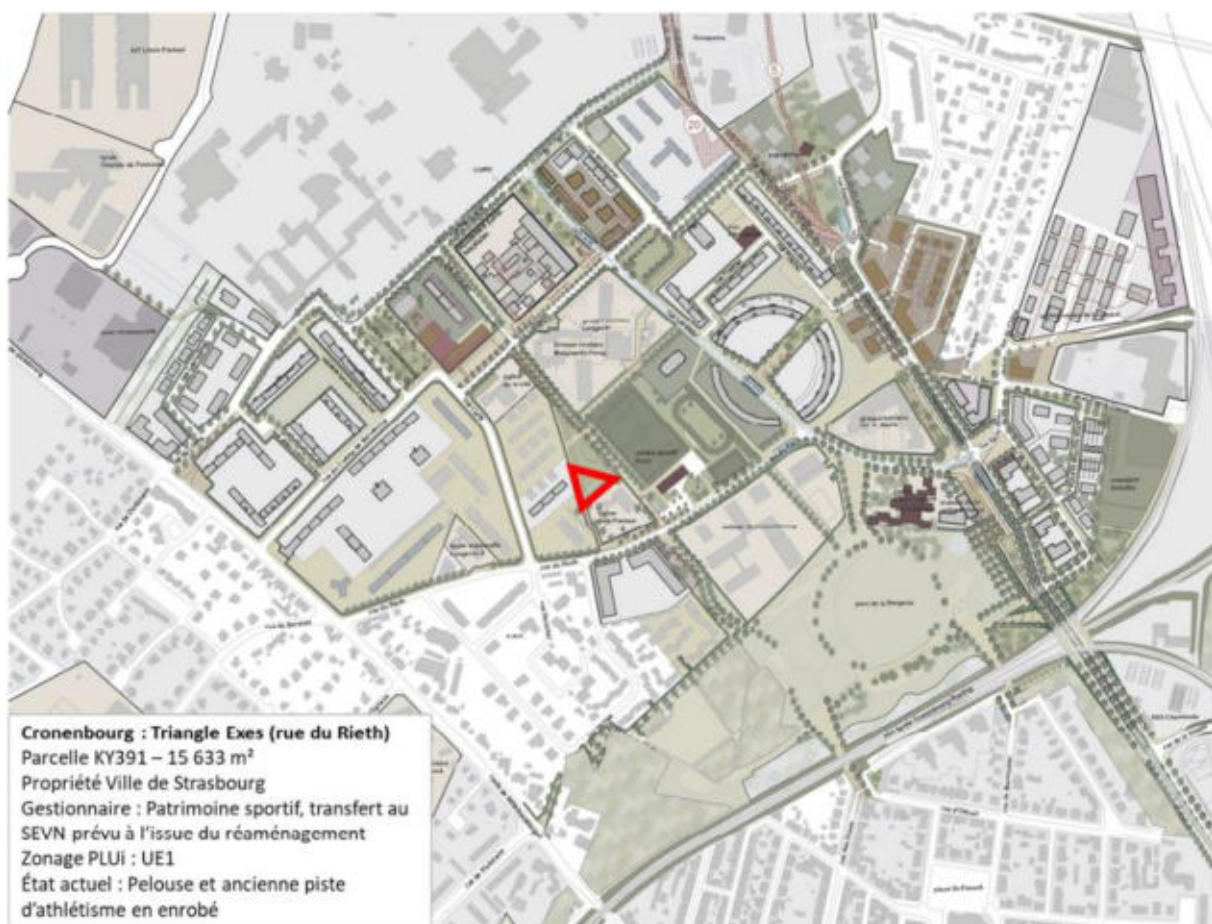
Contacts Presse :

Ville et Eurométropole : Emilie Kieffer – emilie.kieffer@strasbourg.eu – 03.68.98.68.70
Action Logement : Paul Lambla – paul.lambla@actionlogement.fr – 06 09 99 01 76
strasbourg.eu/espace-presse



- la construction de 22 logements et l'ouverture d'un supermarché place de Haldenbourg.

En tant que collectivité résiliente qui place la nature au cœur de sa politique d'adaptation au changement climatique, la Ville de Strasbourg végétalise les cours des écoles de la ville, telles que celles des écoles maternelle et élémentaire Langevin (2023) et de la maternelle et élémentaire Perey (2024). D'autres actions sont en cours, à savoir la végétalisation des abords de l'Aquarium (travaux prévus à l'été 2025), la déminéralisation et la plantation d'arbres le long de la rue de Hochfelden (prévu à l'hiver 2025) et la création d'une aire de jeux d'eau dans le parc de la Bergerie (travaux prévus en 2026).



Site retenu pour la plantation de la micro-forêt urbaine dans le QPV de Cronenbourg

Contacts Presse :

Ville et Eurométropole : Emilie Kieffer – emilie.kieffer@strasbourg.eu – 03.68.98.68.70

Action Logement : Paul Lambla – paul.lambla@actionlogement.fr – 06 09 99 01 76

strasbourg.eu/espace-presse



3. b Le PRU Neuhof-Meinau : le site dit « Paul Dopff – centre sportif Musau » – secteur de la Ceinture verte

Le quartier du Neuhof est engagé dans une dynamique de renouvellement urbain depuis les années 2000. Le *Deuxième Programme de renouvellement urbain* permettra de poursuivre cette profonde transformation, conjointement avec le quartier de la Meinau, grâce aux principaux objectifs suivants :

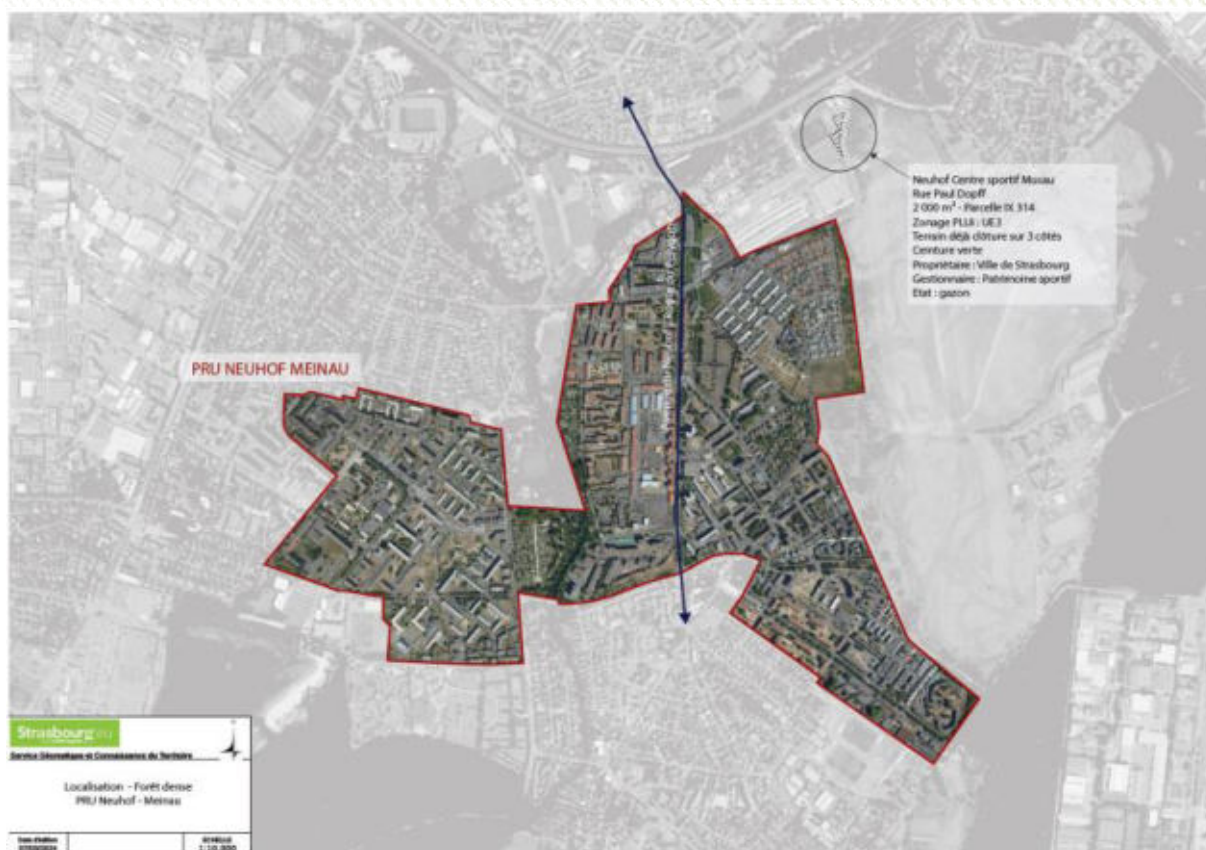
- **conserver et développer la fonction résidentielle du quartier**, en retrouvant son rôle historique d'accueil d'une population mixte par le développement d'une offre immobilière intermédiaire et abordable proche du centre de la métropole ; cet objectif est mis à œuvre à la fois à travers la rénovation massive du parc de logement social existant et la réalisation d'opérations de diversification de l'habitat, en accession à la propriété ou en locatif libre ;
- **renforcer et améliorer l'offre d'équipements publics aux services** des habitant·es du territoire, en particulier sur le volet éducatif et scolaire ;
- **valoriser les espaces paysagers et de nature du quartier**, notamment le long du Rhin Tortu et vers le Parc Schulmeister, et ouvrir et révéler les richesses patrimoniales du quartier, à travers la reconnexion des différentes composantes du quartier entre elles.

C'est dans cette volonté de renforcement de la trame paysagère et naturelle du quartier que le site du centre sportif Musau a été identifié. Situé dans la Ceinture verte, il viendra compléter les interventions sur les espaces publics comme sur le site de l'ancien hôpital Lyautey où l'aménagement de nouveaux cheminements doux et un square débiteront d'ici début 2026.

Contacts Presse :

Ville et Eurométropole : Emilie Kieffer – emilie.kieffer@strasbourg.eu – 03.68.98.68.70
Action Logement : Paul Lambla – paul.lambla@actionlogement.fr – 06 09 99 01 76
strasbourg.eu/espace-presse





Site retenu pour la plantation de la micro-forêt urbaine dans le QPV Neuhof-Meinau

Contacts Presse :

Ville et Eurométropole : Emilie Kieffer – emilie.kieffer@strasbourg.eu – 03.68.98.68.70

Action Logement : Paul Lambla – paul.lambla@actionlogement.fr – 06 09 99 01 76

strasbourg.eu/espace-presse





Contacts Presse

Ville et Eurométropole

Emilie Kieffer

emilie.kieffer@strasbourg.eu

03.68.98.68.70

strasbourg.eu/espace-presse

Action Logement

Paul Lambla

paul.lambla@actionlogement.fr

06.09.99.01.76

Contacts Presse :

Ville et Eurométropole : Emilie Kieffer – emilie.kieffer@strasbourg.eu – 03.68.98.68.70

Action Logement : Paul Lambla – paul.lambla@actionlogement.fr – 06 09 99 01 76

strasbourg.eu/espace-presse

